

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 25 septembre 2018 - Huêtre



Crédit photo : LF CAUE du Loiret



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

ORDRE DU JOUR



I) Actualisation des membres du Comité de programmation

II) Evaluation à mi-parcours

III) Etat d'avancement du programme LEADER

IV) Programmation

1) Présentation de pré-projets

2) Présentation de projets

3) Reprogrammation

V) Questions diverses

❖ Prochain Comité : date et ordre du jour prévisionnel.

I) Actualisation des membres du Comité

- Décès de Monsieur JEULIN - SHOL 45
 - Mme RAYNAUD, sa suppléante ne souhaite plus être membre ayant d'autres engagements à assumer.
 - Un nouveau binôme serait à constituer => en 2019 ?
- Remplacement de Mr GOLHEN - MFR, suppléant de Mme BAUDOIN
 - ne peut plus assurer ses fonctions du fait de ses engagements professionnels à l'étranger.
 - Nouveau suppléant va être désigné en concertation avec Mme BAUDOIN



II) Evaluation à mi-parcours du programme

Proposition de méthodologie : réalisation en interne

A été engagée durant l'été - sera finalisée d'ici fin 2018.

En parallèle : communication sur les fiches - actions.

❖ Objectifs :

- Identifier les points positifs / négatifs / d'amélioration, besoins de révision de la stratégie en 2019 => avec l'extension du périmètre notamment (intégration des 4 communes)
- Alimenter le rapport de mise en œuvre FEADER 2019 : données à transmettre au 15/01/2019

❖ Pour ce faire :

- Réalisation de 2 questionnaires en ligne auprès des porteurs de projet et des membres du comité : bilans intégrés à l'évaluation à mi-parcours,

=> *Propositions en concertation avec le COPIL*

- Questions évaluatives du programme : avancement, atteintes des objectifs, propositions d'ajustement ou de modifications.

II) Evaluation à mi-parcours du programme



➤ Ajustement de la stratégie

Pour mémoire :

**Proposition juin 2017 : anticipation de l'évolution du périmètre
Basculément de la thématique « Tourisme » de la coopération à
la mesure stratégie territoriale**

➤ **Objectif : Accompagner le développement d'un tourisme prônant les
activités durables**

❖ **Dépenses éligibles :**

- Ingénierie et coûts afférents, outils de communication, petits équipements liés à la mise en place d'actions ou activités touristiques
- Actions de sensibilisation des visiteurs au respect des espaces naturels, de la biodiversité, de l'eau, etc.
- Actions de formation et de sensibilisation des acteurs touristiques au tourisme durable

II) Evaluation à mi-parcours du programme



➤ Ajustement de la stratégie

Questions soumises au débat :

- Intérêt de ce basculement ? Des projets touristiques peuvent voir être aidés sans ce basculement mais avec la contrainte de « coopérer » avec d'autres territoires.

- Besoins ? Des projets sont-ils identifiés aujourd'hui ?

- Si cette proposition est approuvée :

- Création d'une fiche-action dédiée ? Rattachement à une autre fiche-action ? Semble difficile.

- Sur quelle(s) enveloppe(s) émarger ?

➤ **Proposition** : constituer un COPIL dédié à la réflexion sur la révision de la stratégie LEADER avec des membres volontaires du COPROG et notamment de nouveaux membres qui l'intégreront en 2019

IV) Etat d'avancement du programme LEADER



FICHES ACTIONS	Dossiers déposés	Dossiers avec avis d'opportunité favorable	Dossiers programmés	Dossiers conventionnés	Dossiers payés
1) Réseau prospectif durable	2	2	2	2	1
2) Efficacité énergétique	2	2	2	1	1
3) Continuités écologiques et consommations responsables	2	1	1		
4) Agriculture durable	2	2	1		
5) Culture et dialogue	5	4	3	3	
6) Coopération	7	7			
7) Animation et fonctionnement du GAL	3	3	2	2	2
TOTAL	23	21	11	8	4

IV) Etat d'avancement du programme LEADER



Fiche Action	Enveloppe allouée	% totale	Montant FEADER potentiel (opportunité)	% potentiel	Montant FEADER programmé	% programmée	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	100 000 €	10%	65 497,50 €	65,50%	65 095,62 €	65,10%	41 593,30 €	41,59 %
2) Efficacité énergétique	100 000 €	10%	55 482,44 €	42,68%	44 211,01 €	44,21%	27 001,44 €	27,00%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	90 000 €	9%	36 665,00 €	40,74%	30 199,44 €	33,55%		
4) Agriculture durable	100 000 €	10%	66 253,14 €	66,26%	37 899,12 €	37,90%		
5) Culture et dialogue	160 000 €	16%	145 120,00 €	90,7%	131 189,34 €	81,99%		
6) Coopération	200 000 €	20%	93 102,68 €	46,55%				
7) Animation et fonctionnement du GAL	250 000 €	25%	134 516,43 €	53,80%	90 137,32 €	36,05%	83 032,70 €	33,21%
TOTAL	1 000 000 €	100%	582 000,44 €	58,20%	398 731,04 €	39,87%	151 627,44 €	15,16%

V) Programmation



1) Présentation de pré-projet :

PETR Pays Loire Beauce

Mise en œuvre Agenda 21 / PCET 2018-2019

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux	39 730 €	Autofinancement (50%)	27 367,50 €
15% coûts indirects frais salariaux	5 960 €	LEADER (50%)	27 367,50 €
Frais de déplacements	1 045 €		
Frais de communication	8 000 €		
TOTAL	54 735 €	TOTAL	54 735 €

V) Programmation



1) Présentation de pré-projet :

PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne en coopération avec le PETR Pays Loire Beauce et la CC des Portes de Sologne :

Animation du Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables (COT EnR)

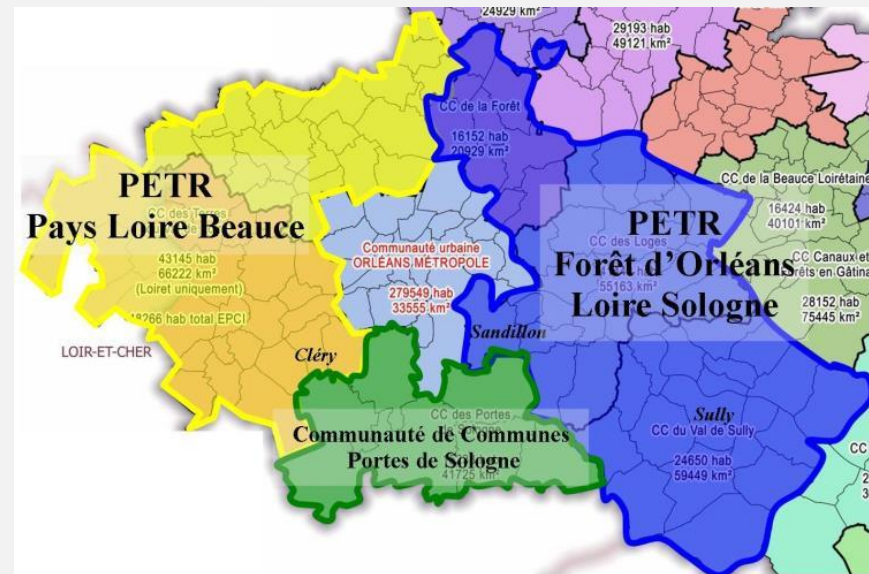
➤ **Présentation Yvan BOZEC**



Contrat d'objectif territorial Energies Renouvelables

**COT
ENR**

- Appel à projet lancé en 2017 par l'ADEME et la Région en faveur des énergies renouvelables thermiques
- Accord entre le PETR Pays Loire Beauce, le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et la Communauté de Communes des Portes de Sologne pour élaborer une **candidature commune**
- **104 communes - 161 000 habitants**
- **Porteur de projet :**
PETR Forêt d'Orléans - Loire - Sologne



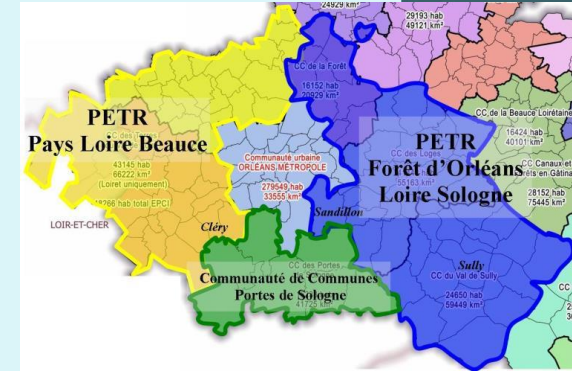
- **Objectif** : financer à **45 %** des projets d'installation d'énergies renouvelables, animer la démarche sur une durée de 3 ans (renouvelable 1 fois)



Contrat d'objectif territorial Energies Renouvelables

**COT
ENR**

- 20 avril : dépôt de la candidature
- 20 juin : présentation de la candidature en commission nationale
- 27 septembre : accord ADEME - Région



Soutien de l'ADEME à hauteur de 52 000 € sur 3 ans.

→ 17 500 € - 1^{ère} année

→ 17 500 € - 2^{ème} année

→ 17 000 € - 3^{ème} année en fonction des objectifs atteints

Autres COT ENR signés (x 8) en région Centre-Val de Loire :

- Pays du Vendômois,
- Pays du Castelroussin Val de l'Indre + Pays de Valençay,
- Pays des Châteaux,
- Pays du Gâtinais + Pays du Giennois



Contrat d'objectif territorial *Energies Renouvelables*

COT
ENR

Projets de production de chaleur à partir des énergies renouvelables :

BIOMASSE :

Permet de chauffer un bâtiment à partir de matière organique, principalement le bois (voir déchets agricoles, etc)

Systèmes :

- Chauffage bois
- Réseau de chaleur associé

GÉOTHERMIE :

Permet de chauffer et de rafraîchir un bâtiment grâce à la chaleur constante du sol.

Systèmes :

- Géothermie sur nappe
- Géothermie sur sonde verticale
- Géothermie en corbeille

SOLAIRE THERMIQUE :

Capteur solaire qui réchauffe l'eau contenue dans un ballon

En l'absence de soleil, le ballon est doté d'un dispositif d'appoint pour chauffer l'eau

ATTENTION : ce n'est pas du photovoltaïque



Contrat d'objectif territorial Energies Renouvelables

***COT
ENR***

Projets de production de chaleur à partir des énergies renouvelables :

BIOMASSE :

Aide :

Arbocentre - Olivier
SILBERBERG pour
préétude gratuite de
faisabilité

Exemple de projet :

Lailly-en-Val où
chaufferie bois et réseau
de chaleur alimentant

GEOOTHERMIE :

Aide :

Geoqual - Xavier MOCH
pour préétude gratuite
de faisabilité

Exemple de projet :

Agora de Beaugency
(géothermie sur nappe) ;
EHPAD de Meung-sur-
Loire (géothermie sur
nappe)

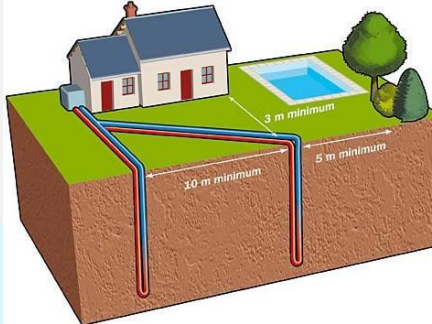
SOLAIRE THERMIQUE :

Aide :

Ademe - David Magnier

Bureaux d'études
spécialisés - RGE

Permet d'assurer jusqu'à
80% des besoin en eau
chaude sanitaire (ECS)



Contrat d'objectif territorial Energies Renouvelables

**COT
ENR**

Projets identifiés lors de la candidatures :

BIOMASSE :

Projets mûres :

Vennecy, Huisseau-sur-Mauves, Sigloy, Vienne-en-Val, Dampierre-en-Burly

Projets en réflexion :

réseau de chaleur à Fay-aux-Loges, gymnase à Férolles, Lycée (Châteauneuf), etc

GEOOTHERMIE :

Projets mûres :

Mareau-aux-Prés, Vienne-en-Val, Vitry-aux-Loges, etc.

Projets en réflexion :

MSP de Chevilly, piscine d'Artenay, etc

SOLAIRE THERMIQUE :

Projets en réflexion :

Création de logements sociaux par LogemLoiret avec chauffe eau solaire (Beauce-la-Romaine, Gidy, Baccon, etc)

L'animation du COT ENR doit permettre de détecter des projets, de les faire émerger.



Contrat d'objectif territorial *Energies Renouvelables*

COT
ENR

Missions – 0,5 ETP sur 3 ans sur 3 territoires

Sensibilisation – communication

- ✓ Action de communication
- ✓ Réalisation d'outils, de support, ...
- ✓ Prospection de nouveaux projets
- ✓ Organisation de visites de projets réalisés

Administratif

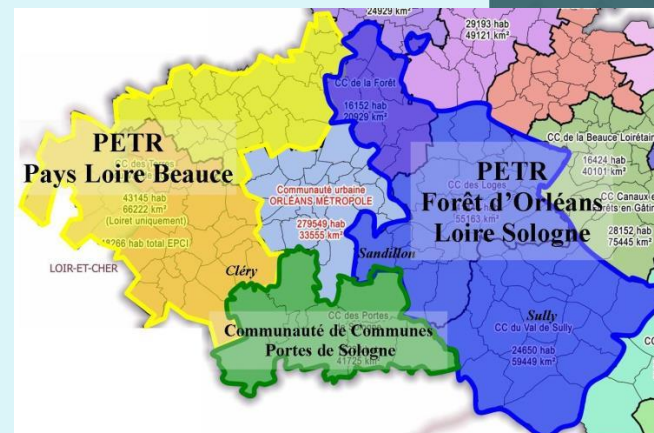
- ✓ Suivi administratif et budgétaire du COT
- ✓ Comité de pilotage – comité technique – liens avec les PETR - la CCPS
- ✓ Participation aux réunions Ademe, Région

Accompagnement des projets

- ✓ Rencontre avec les porteurs de projets
- ✓ Liens avec les partenaires

Formation

- ✓ Elaboration et définition d'un programme de formation des artisans



V) Programmation



1) Présentation de pré-projet :

PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne en coopération avec le PETR Pays Loire Beauce et la CC des Portes de Sologne :

Animation du Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables (COT EnR)

Plan de financement - fiche pré-projet

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	75 000 €	ADEME -Région	50 850 €
Coûts indirects	8 500 €	Leader GAL Loire Beauce	19 825 €
Communication	7 000 €	Leader GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne	19 825 €
TOTAL	90 500 €	TOTAL	90 500 €

V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.4 « animation »

PETR Pays Loire Beauce

Animation et fonctionnement du GAL 2018



DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Frais salariaux	47 238,51 €	LEADER (80%)	45 795,86 €
Coûts indirects frais salariaux (15%)	7 085,77 €	Autofinancement (20%)	11 448,97 €
Communication, formation, cotisation	1 468,80 €		
Frais déplacement, hébergement restauration	1 451,75 €		
TOTAL	57 244,83 €	TOTAL	57 244,83 €

V) Programmation



1) Présentation de pré-projet :

PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne en coopération avec le PETR Pays Loire Beauce et la CC des Portes de Sologne :

Animation du Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables (COT EnR)

Plan de financement actualisé - candidature COT EnR

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Frais salariaux	82 440,33 €	ADEME - Région (56%)	52 369.24 €
Coûts indirects (15%)	12 366,05 €	Leader GAL PLB (22%)	19 864.19 €
		Leader GAL FOLS (22%)	19 864.19 €
		PETR / CC	2 708.75 €
TOTAL	94 806.38 €	TOTAL	94 806.38 €

V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.3 « Coopération »



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PETR Pays Loire Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire Sologne, la CC Portes de Sologne et Orléans Métropole : élaboration d'une étude inter-SCOT mobilités et déplacements

- ❖ **Le projet** : une étude commune, 2 lots distincts, plusieurs phases :
- **Lot 1 - Connaissance des 3 territoires**
 - Phase 1 : collecte des données de l'offre de transport
 - Phase 2 : collecte des données des flux et de la demande de déplacements
 - *Objectif : Capitaliser les connaissances à l'échelle du grand territoire*
- **Lot 2 - Analyse et proposition d'actions sur les 4 territoires**
 - Phase 1 : identification des enjeux communs
 - Phase 2 : construction d'un projet de mobilité, orientation et scénarii
 - Phase 3 : zooms thématiques et spatialisés,
 - *Objectif : Analyser les interactions, les dysfonctionnements, proposer des actions.*
- ❖ **Accord de coopération**

V) Programmation

❖ Accord de coopération - présentation synthétique



Article 1 : Objet de la convention

Article 2 : Durée de la coopération

Article 3 : Présentation de l'opération partenariale et de ses modalités financières

Article 4 : Obligations et responsabilités du « chef de file »

Article 5 : Obligations et responsabilités des partenaires

Article 6 : Groupe d'Action Locale ou groupement de partenaires locaux publics et privés

Article 7 : Modification de l'accord de coopération

V) Programmation

2) Présentation de projet - 19.3 « Coopération »



PETR Pays Loire Beauce, PETR Forêt d'Orléans-Loire Sologne, la CC Portes de Sologne et Orléans Métropole : élaboration d'une étude inter-SCOT mobilités et déplacements

❖ Plan de financement :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Prestation étude lot 1 et 2	44 591,75 €	Contrat Régional de Pays (40%)	27 000 €
		LEADER (60%)	17 591,75 €
TOTAL	44 591,75 €	TOTAL	44 591,75 €

V) Programmation

3) Reprogrammation

La Corne des Pâtures : spectacles et ateliers pour sensibiliser et réfléchir à notre environnement

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Matériels - équipements	9 695,22 €	Public (CR et Baule)	12 600 €
Ateliers – Conférences - Location	15 266,65 €	Conseil régional - à vos ID	7 000 €
Accessoires – décors spectacle	3 803,97 €	Commune de Baule	5 600 €
Création vidéo	2 500 €	LEADER	50 400 €
Communication - Impressions	3 431,94 €	Privée - SPEDIDAM	4 500,25 €
Frais salariaux ateliers et spectacle	71 636,69 €	Autofinancement	20 930,75 €
		Recettes ateliers - bars	17 903,47 €
TOTAL	106 334,47 €	TOTAL	106 334,47 €

V) Programmation

2) Reprogrammation

- **Hommes et Territoires** : Aménagements agroécologiques pour valoriser les bordures de chemins et pieds de pylônes de Beauce

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Fournitures expérimentation (jalons, semences...)	2 958,70 €	Total Public	53 936,00 €
Communication	2 220 €	ONCFS	3 385,83 €
Prestation	4 728 €	Conseil départemental 45	5 019,76 €
Frais salariaux suivi étude (dont 15% coûts indirects)	53 093,32 €	RTE	7 631,29 €
Frais déplacements	4 420 €	LEADER	37 899,12 €
TOTAL	67 420,02 €	Total Privé	13 484,02 €
		SYNGENTA	7 529,65 €
		Autofinancement	5 954,37 €
		TOTAL	67 420,02 €

VI) Questions diverses

❖ Points d'informations

➤ Réseau national LEADER France :

Réunion inter-GAL Centre-Val de Loire - 7 juin à Déols (36).

Données juin 2018 - LEADER France :

➤ Ensemble des GAL Français :

Taux de programmation = 7 % - Taux de paiement : 1,3 %

Données de mars 2018 - source ASP :

➤ Ensemble des GAL de la région Centre - Val de Loire :

Taux de programmation = 12,26 % - Taux de paiement = 0,67 %

➤ Pour mémoire : GAL Loire Beauce (hors dossiers programmés ce jour)

Taux prévisionnel engagement (avis opportunité) = 58,20%

Taux de programmation = 39,87 %

Taux de paiement = 15,16 %



IV) Questions diverses



❖ Prochain Comité de programmation :

Date à définir : proposition 2^{ème} semaine de novembre ou 1^{ère} de décembre (*à reconfirmer*)

Ordre du jour prévisionnel :

- Evaluation à mi-parcours : état d'avancement

- Programmation :
 - 1) Opportunité - pré-projets : nouveaux projets potentiels

 - 2) Projets :
 - **Mesure 19.2 « stratégie développement local » :**
 - **PETR Pays Loire Beauce** : Agriculture et changement climatique
 - **PETR Pays Loire Beauce** : Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 / PCET 2018 - 2019

VI) Questions diverses



Ordre du jour prévisionnel (suite) :

> **Mesure 19.3 « Coopération » :**

❖ « **Education environnement** »

- **PETR Pays Loire Beauce en coopération avec le Pays de Vierzon et le Pays Gâtinais** : réalisation d'une prestation de formation et d'outils pédagogiques sur les thématiques « climat air énergie » à destination des personnels d'animation des temps périscolaires

❖ « **Aménagement durable** »

- **CAUE 45** : création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, et création d'un support internet collaboratif

- **Université Orléans (CEDETE)** : territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable

- **Baule** : cœur de village

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL LOIRE BEAUCE

Le 25 septembre 2018 - Huêtre



**MERCI DE
VOTRE
PARTICIPATION**



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.